

Acte N° 2021-24

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 décembre 2021,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** l'acte 2021-09 du 3 mai 2021 portant échange sur l'appel à projet « l'excellence sous toutes ses formes » ;
- Vu** la délibération 2021-50 du 9 juin 2021 portant sur le dépôt d'un dossier conjoint pour répondre à l'appel à projet PIA 4 « Excellence sous toutes ses formes », sur la base des échanges en séance le 8 juin 2021,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Point d'information sur l'appel à projet PIA4 « l'excellence sous toutes ses formes »

Les membres du Conseil d'administration sont tenus informés de la suite de l'appel à projet « l'excellence sous toutes ses formes » qui entre dans le cadre du PIA4 et auquel l'Université a participé. L'établissement est invité à déposer à nouveau ce projet au mois de février prochain, en intégrant une baisse de la demande de financement. Par ailleurs, il apparaît opportun de recentrer les domaines couverts en faisant évoluer, le cas échéant, le périmètre des établissements du site qui sont engagés dans cet appel à projet.

Fait à Lyon, le 13 décembre 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 17 décembre 2021.
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 17 décembre 2021